



Infolettre

# MESURES D'URGENCE

Jeudi 26 mars 2020

## COVID-19



La Ville continue à surveiller de près la situation relative au COVID-19 et aux mesures préventives recommandées par le gouvernement du Québec.

Notez que la prochaine infolettre est prévue lundi, 30 mars, à moins d'avis contraire.

[Voir toutes les infos en lien avec le COVID-19](#)

## FERMETURE DES PARCS ET DE LA PROMENADE

En cette période de confinement, nous comprenons l'importance d'autant plus grande des promenades extérieures et la déception qu'il peut y avoir face à la fermeture des parcs et de la Promenade du canal.

Cependant, afin d'assurer la sécurité des citoyens, c'est-à-dire de limiter l'accès aux lieux où il serait difficile de respecter une distanciation de 2 mètres et d'éviter la contamination par les objets (les modules de jeux n'étant pas désinfectés, par exemple), la Ville a pris la décision de fermer les parcs et la Promenade du canal, suivant les recommandations de la Direction de la santé publique du Québec.

Merci de respecter cette mesure préventive et de laisser les banderoles de fermeture en place. Le SPVM assurera une surveillance diligente et plus régulière de ces endroits, ainsi que la patrouille municipale.

## INFORMATION DISPONIBLE DANS PLUSIEURS LANGUES

L'organisme ACCÉSS met à la disposition des citoyens des documents d'information au sujet du COVID-19 traduits en plusieurs langues.

[Visitez le site web d'ACCÉSS pour consulter ces documents](#)

## ATTENTION AUX FRAUDEURS

Le SPVM met en garde les citoyens contre des fraudeurs qui profitent de la situation actuelle pour faire de nouvelles victimes. Ils tentent de profiter des rumeurs, des craintes et des incertitudes de la population dans le but de commettre des arnaques ou des cybercrimes.

Pour en savoir davantage sur les stratagèmes qui peuvent être utilisés et obtenir des conseils de prévention, [consultez le site web du SPVM](#).

# CRUE DES EAUX

## MISE À JOUR DE L'ÉTAT ACTUEL

Lac des Deux-Montagnes: Le niveau d'eau actuel est toujours NORMAL.

Lac St-Louis: Le niveau d'eau actuel est en-dessous du "seuil d'inondation mineure".

## COMMENT PUIS-JE ME PRÉPARER?

**Dans l'éventualité où des inondations auraient lieu cette année, la situation actuelle avec la COVID-19 pourrait compliquer la prestation de services d'aide, de bénévoles, etc.**

**Il est donc très IMPORTANT que vous preniez toutes les mesures nécessaires afin de bien vous préparer.**

### **Soyez prévoyants!**

- Vérifiez si votre domicile est situé dans une zone inondable.
- Préparez votre plan familial d'urgence et votre trousse d'urgence.
- Inscrivez-vous à CodeRED afin de recevoir les avis d'urgence émises par la Ville
- Vérifiez si votre assurance habitation couvre les inondations.
- Si vous habitez en bordure du fleuve, restez attentif aux prévisions météorologiques afin de réagir rapidement si les conditions se détériorent.

**Informez-vous!** Sachez quoi faire si l'eau venait à monter et préparez-vous le plus possible.

Voici quelques liens utiles:

- [Urgence Québec - Quoi faire avant un sinistre](#)
- [Urgence Québec - Matériel d'information: En cas d'inondation](#)
- [Urgence Québec - Matériel d'information: Protection contre les crues](#)
- [Québec.ca - Inondation](#)
- [Gouvernement du Canada - Guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes ayant une incapacité ou des besoins particuliers](#)

Pour toutes questions, préoccupations ou information en lien avec la crue des eaux, nous mettrons en place la ligne téléphonique 514-457-6666 dès lundi prochain, le 30 mars.

Tout savoir sur les inondations



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

